

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

19 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**SOUS-AMENDEMENT**

N ° 42161

présenté par

M. Jumel et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine

à l'amendement n° 3223 de Mme Autain

-----

**ARTICLE PREMIER**

À la seconde phrase de l'alinéa 4, substituer au mot :

« considération »

le mot :

« compte ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement se justifie par son texte même.